



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E1881

VALABLE JUSQU'AU 19/01/2024

ÉDITÉ LE 21/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1986
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 29/01/2020
100 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 997.63.262

Siret : 338 485 659 00019
Code NACE : 1623Z
Numéro caisse de congés payés : 39 89

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5346346404
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5346346404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2022

Raison sociale : BOURGUIGNON BOIS

235 RUE DES PINS
ZA DES BRUYERES
26420 LA CHAPELLE-EN-VERCORS

Téléphone : 04 75 48 21 38
Portable : 06 86 18 89 44

Fax :

Site Internet : www.bourguignon-bois.fr
E-mail : secretariat@bourguignon-bois.fr

Responsabilité légale :
BOURGUIGNON FRANCK CO-GÉRANT / BOURGUIGNON MARTIN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 15 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	05/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.